

États financiers de

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Exercice clos le 31 janvier 2015



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Yonge Corporate Centre
4100, rue Yonge, Bureau 200
Toronto (Ontario) M2P 2H3
Canada

Téléphone (416) 228-7000
Télécopieur (416) 228-7123
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de Fibrose kystique Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fibrose kystique Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 janvier 2015, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



Page 2

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, Fibrose kystique Canada tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de Fibrose kystique Canada. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si, au 31 janvier 2015 et pour l'exercice clos à cette date, certains redressements auraient dû être apportés aux produits et à l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans l'état des résultats, à l'excédent des produits par rapport aux charges présenté dans l'état des flux de trésorerie ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net présentés dans l'état de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers au 31 janvier 2014 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fibrose kystique Canada au 31 janvier 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 30 mars 2015
Toronto, Canada

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 janvier 2015, avec informations comparatives de 2014

| | 2015 | 2014 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie | 751 \$ | 2 203 \$ |
| Placements à court terme (note 2) | 4 802 | 2 795 |
| Débiteurs et autres actifs | 735 | 932 |
| | <u>6 288</u> | <u>5 930</u> |
| Apports à recevoir (note 3) | 154 | 159 |
| Placements à long terme (note 2) | 11 513 | 11 589 |
| Immobilisations (note 4) | 123 | 136 |
| | <u>18 078 \$</u> | <u>17 814 \$</u> |

Passif et actif net

| | | |
|--|------------------|------------------|
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 364 \$ | 447 \$ |
| Produits reportés | 238 | 367 |
| | <u>602</u> | <u>814</u> |
| Apports reportés à long terme (note 5) | 467 | 457 |
| Actif net | | |
| Dotations | 94 | 94 |
| Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les cliniques (note 7) | 11 753 | 11 594 |
| Non affecté | 5 162 | 4 855 |
| | <u>17 009</u> | <u>16 543</u> |
| Engagements (note 10) | | |
| | <u>18 078 \$</u> | <u>17 814 \$</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



_____, administrateur



_____, administrateur

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015, avec informations comparatives de 2014

| | 2015 | 2014 |
|---|---------------|-----------------|
| Produits | | |
| Section | 12 126 \$ | 11 781 \$ |
| Dons importants | 1 567 | 1 270 |
| Kin Canada | 1 204 | 1 140 |
| Shinerama | 953 | 1 117 |
| Legs | 490 | 1 132 |
| Redevances | 347 | 328 |
| Autres | 155 | 151 |
| | 16 842 | 16 919 |
| Moins les frais directs des collectes de fonds | 4 295 | 4 109 |
| | 12 547 | 12 810 |
| Charges | | |
| Programmes | | |
| Recherche (note 8) | 5 679 | 5 845 |
| Cliniques (note 8) | 2 284 | 2 381 |
| Initiative d'amélioration de la qualité | 318 | 131 |
| Sensibilisation du public | 1 035 | 1 074 |
| Défense des droits et des intérêts et éducation | 504 | 608 |
| Autres programmes | 100 | 113 |
| | 9 920 | 10 152 |
| Autres | | |
| Administration et réunions | 2 554 | 2 590 |
| Collectes de fonds | 882 | 929 |
| | 13 356 | 13 671 |
| Excédent des charges par rapport aux produits avant les éléments ci-dessous | (809) | (861) |
| Revenus de placement | | |
| Gains réalisés sur les placements | 835 | 1 231 |
| Gains non réalisés sur les placements | 526 | 676 |
| Perte sur instrument dérivé au titre des contrats de change | (86) | (29) |
| | 1 275 | 1 878 |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 466 \$ | 1 017 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015, avec informations comparatives de 2014

| | | | | 2015 | 2014 |
|--|--------------|--|-----------------|------------------|------------------|
| | Dotations | Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les cliniques (note 7) | Non affecté | Total | Total |
| Actif net à l'ouverture de l'exercice | 94 \$ | 11 594 \$ | 4 855 \$ | 16 543 \$ | 15 526 \$ |
| Excédent des produits par rapport aux charges | – | – | 466 | 466 | 1 017 |
| Virement interfonds | – | 159 | (159) | – | – |
| Actif net à la clôture de l'exercice | 94 \$ | 11 753 \$ | 5 162 \$ | 17 009 \$ | 16 543 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015, avec informations comparatives de 2014

| | 2015 | 2014 |
|--|---------|----------|
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes : | | |
| Exploitation | | |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 466 \$ | 1 017 \$ |
| Éléments hors trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations | 13 | 2 |
| Amortissement des apports reportés à long terme | (13) | (2) |
| Gains réalisés sur les placements | (835) | (1 231) |
| Gains non réalisés sur les placements | (526) | (676) |
| Perte sur instrument dérivé au titre des contrats de change | 86 | 29 |
| Variation du fonds de roulement hors trésorerie lié aux activités d'exploitation | | |
| Débiteurs et autres actifs | 197 | 266 |
| Créditeurs et charges à payer | (83) | 69 |
| Produits reportés | (129) | 57 |
| | (824) | (469) |
| Financement | | |
| Augmentation des apports reportés | 28 | 300 |
| Investissement | | |
| Achat d'immobilisations | – | (138) |
| Variation nette des placements à court terme | (1 956) | (263) |
| Produit de la cession de placements à long terme | 1 300 | 1 000 |
| | (656) | 599 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie | (1 452) | 430 |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 2 203 | 1 773 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 751 \$ | 2 203 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

Fibrose kystique Canada (l'« organisme ») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital social. L'organisme a initialement été constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* puis a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en avril 2012. L'organisme est le seul organisme non gouvernemental au Canada qui recueille des fonds destinés à la recherche sur la fibrose kystique et aux soins connexes. Depuis plus de 50 ans, l'organisme est le principal bailleur de fonds pour la recherche sur la fibrose kystique au Canada et il est aujourd'hui l'un des organismes de bienfaisance de premier ordre au pays; son principal objectif est encore de trouver un moyen de guérir la maladie.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et n'est donc pas assujéti à l'impôt sur le bénéfice.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a) Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés et les redevances sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont inscrits dans les produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net de dotations.

Les revenus de placement affectés sont inscrits à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

1. Principales méthodes comptables (suite)

a) Constatation des produits (suite)

Les primes d'assurance vie versées par les donateurs et dévolues irrévocablement à l'organisme, pour lesquelles ce dernier délivre des reçus aux fins fiscales, sont constatées comme un placement et comme des apports reportés jusqu'à ce que les produits soient reçus; ces sommes sont alors inscrites à titre de produits.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les placements, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer. Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les contrats de change et les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont par la suite évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction ait décidé de les comptabiliser à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser tous les placements financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an. Si des indices de dépréciation sont relevés et si l'organisme détermine qu'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou iii) le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif donné en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

c) Immobilisations

Les achats d'immobilisations sont comptabilisés au coût. L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est établi proportionnellement au nombre de mois d'utilisation. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

1. Principales méthodes comptables (suite)

- d) Ventilation des charges de fonctionnement général et des charges liées aux collectes de fonds

L'organisme classe ses charges par fonction à l'état des résultats. Il ventile certains frais en déterminant les clés de répartition adaptées et en les utilisant avec constance d'un exercice à l'autre. Les charges ventilées et les clés de répartition s'établissent comme suit :

- i) Les charges de personnel sont ventilées proportionnellement en fonction du temps que le personnel a consacré à chaque tâche.
 - ii) Les charges au titre de la location, de l'entreposage, des technologies de l'information (les « TI ») et de la téléphonie sont ventilées proportionnellement selon la même méthode que celle employée pour les charges de personnel.
 - iii) Les coûts de perfectionnement et de formation des sections sont ventilés proportionnellement en fonction des tâches effectuées par les sections de l'organisme.
 - iv) Les charges de personnel et les charges au titre de la location engagées à l'égard des membres du personnel directement liés aux collectes de fonds et aux partenariats (Marche Destination guérison, Shinerama, Kin Canada, publipostage) sont attribuées aux frais directs des collectes de fonds.
- e) Apports reçus sous forme de services

De très nombreux bénévoles consacrent beaucoup de temps à l'organisme chaque année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent la ventilation des charges.

- f) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice visé. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent la ventilation des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

2. Placements à court et à long terme

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------|-----------|
| Titres canadiens à revenu fixe | 4 802 \$ | 2 795 \$ |
| Fonds en gestion commune | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 557 | 784 |
| Titres à revenu fixe | 4 581 | 4 123 |
| Actions canadiennes | 2 095 | 2 490 |
| Actions étrangères | 4 367 | 4 240 |
| Contrats de change, montant net | (87) | (48) |
| | 11 513 | 11 589 |
| | 16 315 \$ | 14 384 \$ |

Tous les placements à court terme et à long terme sont comptabilisés à la juste valeur. Les placements à court terme et à long terme comprennent des titres à revenu fixe dont le rendement à l'échéance est de 2,02 % (2,85 % en 2014) et dont les dates d'échéance s'échelonnent entre 1 mois et 11 mois (entre 1 mois et 7 mois en 2014).

Les risques financiers sont présentés ci-après. L'exposition au risque n'a pas changé par rapport à 2014.

a) Risque de marché

La valeur des titres de capitaux propres fluctue en fonction des conditions des marchés boursiers qui sont tributaires non seulement de la situation générale de l'économie, mais également de la condition et de l'essor des marchés dans lesquels évoluent les sociétés et les gouvernements particuliers ayant émis les titres.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière découlant du manquement par une contrepartie à l'une de ses obligations. L'organisme atténue le risque de crédit en traitant avec des contreparties ayant au moins la cote de crédit R-1 et en limitant les placements dans tout émetteur de titres d'emprunt (à l'exception des gouvernements et des banques de l'annexe I au Canada) à 5 % de la juste valeur de son portefeuille de placements à long terme.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

2. Placements à court et à long terme (suite)

c) Risque de taux d'intérêt

La valeur des titres à revenu fixe augmente habituellement si les taux d'intérêt baissent et elle recule si ces taux s'apprécient. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent également influencer sur la valeur des titres de capitaux propres.

d) Risque de change

La valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien varie en fonction des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle de la devise dans laquelle le titre est libellé. L'organisme atténue le risque de change en couvrant les placements libellés en dollars américains. À la clôture de l'exercice, l'organisme détenait des contrats de change en cours visant la vente de 835 000 dollars américains au taux de 1,165 et l'obligation visant le rachat du même montant à un taux variable. Le contrat arrive à échéance le 20 mars 2015.

3. Apports à recevoir

L'organisme est le bénéficiaire d'apports de polices d'assurance-vie, lesquels sont comptabilisés à la valeur actualisée, soit 154 \$ (159 \$ en 2014).

4. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les améliorations locatives dont le coût s'établit à 138 \$ (138 \$ en 2014) et l'amortissement cumulé de 15 \$ (2 \$ en 2014). La charge d'amortissement pour l'exercice se chiffre à 13 \$ (2 \$ en 2014) et est incluse dans les autres charges de l'état des résultats. La valeur comptable nette au 31 janvier 2015 s'établit à 123 \$ (136 \$ en 2014).

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

5. Apports reportés à long terme

Les apports reportés représentent la portion reportée des placements sous forme d'apports de polices d'assurance-vie, des apports relatifs à des charges futures ainsi que des apports visant des immobilisations.

| | Solde au 31 janvier 2014 | Apports | Amortissement et diminution | Solde au 31 janvier 2015 |
|------------------------|--------------------------------|---------|--------------------------------|--------------------------------|
| Assurance vie (note 3) | 159 \$ | – \$ | 5 \$ | 154 \$ |
| Loyers reportés | 162 | 49 | 21 | 190 |
| Immobilisations | 136 | – | 13 | 123 |
| | 457 \$ | 49 \$ | 39 \$ | 467 \$ |

6. Facilité de crédit à vue

L'organisme a conclu une entente avec son banquier mettant à sa disposition une facilité de crédit à vue renouvelable d'un montant de 550 \$. La facilité de crédit à vue n'est pas garantie et porte intérêt au taux bancaire préférentiel. Au 31 janvier 2015, l'organisme n'avait prélevé aucun montant sur la facilité de crédit à vue disponible.

7. Actif net – affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les cliniques

L'actif net utilisé à des fins de recherche et pour les cliniques aux termes d'affectations d'origine interne représente le montant des subventions qui ont été approuvées par le conseil d'administration et qui seront versées comme suit :

| | |
|------|-----------|
| 2016 | 7 541 \$ |
| 2017 | 2 778 |
| 2018 | 1 334 |
| 2019 | 100 |
| | 11 753 \$ |

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

8. Subventions et bourses à la recherche et aux cliniques

Les charges liées au programme de recherche comprennent les subventions et les bourses de recherche, lesquelles se chiffrent à 5 010 \$ (4 915 \$ en 2014). Les charges liées au programme visant les cliniques comprennent les subventions et bourses incitatives destinées aux cliniques, lesquelles se chiffrent à 2 123 \$ (2 071 \$ en 2014).

9. Ventilation des charges

Le total des salaires et des charges liées au fonctionnement et aux collectes de fonds d'un montant de 5 336 \$ (5 381 \$ en 2014) a été ventilé comme suit :

| Fonction | Charges liées au fonctionnement général et aux collectes de fonds | | | Total | |
|--|--|------------|--|----------|----------|
| | Charges de personnel | Occupation | Perfectionnement et formation des sections | 2015 | 2014 |
| Recherche | 382 \$ | 49 \$ | – \$ | 431 \$ | 402 \$ |
| Cliniques | 353 | 28 | – | 381 | 358 |
| Défense des droits et des intérêts et éducation | 269 | 63 | – | 332 | 369 |
| Sensibilisation du public | 610 | 123 | – | 733 | 735 |
| Administration et réunions | 1 449 | 158 | 46 | 1 653 | 1 652 |
| Collectes de fonds | 1 439 | 296 | 71 | 1 806 | 1 865 |
| | 4 502 \$ | 717 \$ | 117 \$ | 5 336 \$ | 5 381 \$ |

10. Engagements

L'organisme a conclu des contrats de location-exploitation dont les échéances s'échelonnent jusqu'au 31 janvier 2024 et qui portent sur des locaux à bureaux et du matériel. Les loyers annuels minimums exigibles aux termes de ces contrats sont les suivants :

| | |
|--------------|--------|
| 2015 | 541 \$ |
| 2016 | 522 |
| 2017 | 500 |
| 2018 | 507 |
| 2019 | 484 |
| Par la suite | 1 627 |

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2015

11. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur classement soit conforme à celui adopté pour les états financiers de l'exercice à l'étude.